

# RAPPORT ANNUEL

SUISSE RANDO — 2025





Comme 2024, l'année 2025 a été marquée par des conditions météorologiques extrêmes dont les adeptes de la randonnée comme les responsables des chemins ont ressenti directement les effets. En Valais notamment, de fortes chutes de neige en avril et l'effondrement dévastateur d'un glacier à Blatten en mai ont causé d'immenses dégâts qui ont entraîné la fermeture de nombreux tronçons de chemins. Le travail efficace du personnel, des bénévoles des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) et des communes a permis de rapidement remettre en état et de rouvrir de nombreux parcours.

Les conséquences à long terme des changements climatiques figurent désormais dans la troisième édition du manuel «Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre». Il sera ainsi possible de mieux tenir compte des phénomènes naturels, de plus en plus fréquents et intenses, lors de la planification, de l'aménagement et de l'entretien des chemins de randonnée. Le manuel révisé en 2025 accorde aussi une attention particulière à la durabilité et à la cohabitation, par opposition à la séparation, entre randonnée pédestre et VTT.

Les phénomènes météo destructeurs, le grand nombre de randonneuses et de randonneurs, l'essor de hauts lieux de la randonnée et la pratique du VTT sollicitent fortement les infrastructures. Pas étonnant dès lors que le Fonds de projets Chemins

de randonnée pédestre, le Fonds Mobilière ponts et passerelles et le Prix d'encouragement Poste aient reçu de nombreuses demandes de financement pour la réalisation de projets liés aux chemins. Nous avons le plaisir d'avoir réalisé, avec nos principaux partenaires, de beaux projets en matière de construction, d'entretien et de signalisation. Durant l'exercice sous revue, des moyens financiers ont été accordés pour un total de plus de 1 million de francs.

Ces prestations ne seraient pas possibles sans l'intervention appréciée des collaboratrices, collaborateurs et bénévoles des ACTP. En 2025, lors de visites sur place dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, du Jura et de Soleure, nous avons constaté par nous-mêmes leur grand engagement. Nous remercions tout autant nos fidèles donatrices et donateurs que nos partenaires, l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'équipe de l'association faîtière, pour leur précieux soutien.



Simon Stadler  
PRÉSIDENT DE SUISSE RANDO,  
CONSEILLER NATIONAL



Michael Roschi  
DIRECTEUR DE  
SUISSE RANDO

# RANDONNÉE EN CHIFFRES



DES FAITS ET DES CHIFFRES	3	COMPTES ANNUELS	10
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4	RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES	21
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5	RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION	23
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6	STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES	25
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7	ORGANISATION	26
DOMAINE ÉDITION, INFORMATIONS SUR LA RANDONNÉE ET TI	9	MEMBRES	27



## COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission est l'organe consultatif du comité et de la direction pour tout ce qui a trait à l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2025, elle s'est surtout consacrée aux recommandations liées aux demandes adressées au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, au Fonds Mobilière ponts et passerelles et aux postulations au Prix d'encouragement Poste. Elle a aussi débattu de thèmes et projets portant sur l'infrastructure des chemins pédestres, comme le développement du Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.

## SOMMET SUISSE DE LA RANDONNÉE

Le sommet étant bisannuel, un événement de moindre envergure est organisé pour le public cible au cours de l'année intermédiaire. Il offre une plateforme permettant de travailler sur les défis actuels et futurs liés à la randonnée. Le 3 septembre, un atelier de réflexion conceptuelle a été organisé avec 19 personnes. L'objectif était d'initier les participantes et participants à cette méthodologie et de la tester à l'aide d'un exemple concret tiré de la pratique quotidienne.

## GÉODONNÉES DES CHEMINS DE RANDONNÉE HIVERNALE ET DE RANDONNÉE EN RAQUETTES

En novembre, les deux couches cartographiques des chemins de randonnée hivernale et des chemins de randonnée en raquettes ont été publiées pour la première fois sur le site [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch). Les données des cantons de Schwyz, des Grisons et du Jura ainsi que la Principauté de Liechtenstein sont complètes, celles des autres cantons seront probablement publiées sous forme exhaustive pour la saison 2026/2027.

## FORMATION

En 2025, les cours de monitrices et moniteurs de randonnée Sport des adultes - esa ont permis à 72 personnes de se former. Elles ont été 24 à achever le cours de la discipline Randonnée en montagne T2 et 48 celui de la discipline Randonnée en montagne T3. Parmi les monitrices et moniteurs de randonnée, 199 ont suivi un cours de perfectionnement esa. Huit hommes et 14 femmes ont terminé le cursus professionnel d'accompagnatrice et d'accompagnateur en montagne 2024/2025 et obtenu le certificat «Wanderleiter:in Schweizer Wanderwege».

## FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

L'an dernier, 29 projets ont reçu des contributions pour la remise en état ou la valorisation de l'infrastructure des chemins de randonnée pour un montant total de 503 350 francs. Depuis 2014, date de la création du fonds constitué de dons et de legs, 187 mesures de construction ont ainsi été soutenues financièrement.

## CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2025, diverses activités ont été menées dans le cadre de la convention conclue avec l'OFROU visant à promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant et uniformément balisé, conformément à la LCPR:

- Soutien aux 26 cantons et à la Principauté de Liechtenstein lors de l'introduction, l'exploitation et le suivi professionnel du développement de l'application métier pour la mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

## PROJETS SÉLECTIONNÉS

- Participation au développement de l'application métier pour la mobilité douce (FA LV 3.0)
- Lancement des travaux de vérification des bases techniques dans le domaine de la signalisation de chemins de randonnée, d'offres proches de la randonnée et d'offres hivernales, à titre de préparation à leur actualisation et à la révision de la norme SN 640 829a Signalisation du trafic lent.

## FORMATIONS ET MANIFESTATIONS TECHNIQUES

Durant l'année sous revue, l'OFROU a soutenu les formations et manifestations suivantes:

- Formation de base sur la signalisation: 61 personnes ont participé aux cours organisés en français à Cernier (NE) (2 cours) ainsi qu'en allemand à Aarwangen (BE) (2 cours) et à Emmen (LU) (1 cours).
- Cours de base sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée. Organisé en français à Bôle (NE) et en allemand à Muotathal (SZ), il a réuni 23 personnes.
- Excursion technique: prévue sur le thème de la remise en état des chemins de randonnée pédestre après des intempéries et des événements liés aux dangers naturels, elle a eu lieu le 4 juin à Elm et Schwanden (GL) avec 36 participantes et participants.
- Journée de formation sur les voies de communication historiques: elle s'est tenue à Schinznach (AG) avec onze personnes.
- À l'invitation de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), 14 personnes participant au module «Pionnier» ont été formées à la construction et à l'entretien de chemins de randonnée.

## PRISES DE POSITION

- Procédure de consultation concernant la loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027





### RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds, qui s'élèvent à 7 412 588 francs, sont légèrement inférieures à celles de l'an dernier. Cinq publipostages ont à nouveau donné lieu au versement de dons d'un montant total supérieur à 7 millions de francs. Le nombre d'adresses de tiers devant attirer de nouvelles contributions a été un peu plus important que l'année précédente. Le fichier des donatrices et donateurs actifs comptait 96 550 noms fin 2025, soit une augmentation d'un peu plus de 200 personnes. Durant l'année sous revue, l'association faîtière a reçu au total 206 337 francs provenant de huit legs.

### SOUTIEN À LA PROSPECTION D'ABONNÉES, D'ABONNÉS ET DE MEMBRES

Un exemplaire du magazine LA RANDONNÉE a été joint à un certain nombre de publipostages de mai et de l'automne avec une offre pour un abonnement d'essai ou un abonnement annuel. Dans cinq cantons, le publipostage d'automne a été accompagné de la brochure présentant l'ACTP locale concernée dans le but de soutenir ces associations dans le recrutement de nouveaux membres.

### AFFECTATION DES DONNS

Durant l'exercice, 3 190 878 francs émanant de la recherche de fonds ont été versés aux ACTP. Ces montants permettent de financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée mais aussi d'offrir des formations et des formations continues aux membres du personnel. Sur le total des charges globales, 72,1% ont été consacrés aux projets et prestations, 20,4% à la couverture des frais de la recherche de fonds et à la publicité et 7,5% aux frais administratifs généraux. Les revenus de dons importants et de legs ont été affectés au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.

### LABEL DE QUALITÉ ZEW0

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons efficace, conforme au but et aux ressources financières des organisations. En 2025, l'association faîtière a obtenu le renouvellement de sa certification. Elle continue ainsi de satisfaire aux 21 normes Zewo et est autorisée à afficher le label de qualité jusqu'à fin 2029 au moins.



### SPONSORING ET PARTENARIATS

Des mesures et des projets importants ont pu être mis en œuvre en 2025 avec les partenaires de Suisse Rando, qui sont La Mobilière, La Poste Suisse, Transa, Lowa, Kambly, CarPostal, Schweizer Familie, Reka, Auberges de Jeunesse Suisses, RailAway, HotellerieSuisse et P+Rail CFF.

Lors de l'appel aux candidatures de l'année pour le Fonds Mobilière ponts et passerelles, 27 dossiers ont été soumis au jury, parmi lesquels 12 ont reçu au total un soutien financier de 350 000 francs. Dix ont été achevés, deux le seront en 2026.

Pour la huitième fois, des projets de chemins se sont vu décerner le Prix d'encouragement Poste. La restauration d'une liaison historique à Poschiavo (GR) et le déplacement d'un chemin pédestre à Schattenhalb (BE) ont été récompensés. Une première: des projets de chemins de randonnée hivernale ont aussi été distingués. Le prix a été décerné à deux parcours nouvellement balisés à la Lenk (BE) et sur le plateau de Mutta (GR). La Poste Suisse a soutenu ces projets à hauteur de 50 000 francs au total.



### SITE INTERNET

Le site Internet de Suisse Rando reste un point d'accès central pour un large public en croissance. En 2025, 1,9 million de pages ont été consultées. Parallèlement, le nombre d'internautes s'est accru de 30% pour passer à 1,1 million. Par ailleurs, le référencement payant (RP) a été utilisé pour la première fois. Les internautes de ces campagnes RP ont passé en moyenne 210 secondes sur les pages de renvoi concernées, ce qui témoigne de la grande pertinence des contenus. La stratégie de référencement mise en œuvre de manière cohérente renforce durablement la visibilité du site Internet: 470 mots-clés occupaient la première place, 1617 figuraient dans le top 3 et 3243 dans le top 5 des résultats de recherche sur Google.

### BULLETTIN D'INFORMATION

En 2025, 137 bulletins ont été envoyés à 91 970 personnes abonnées. Ces différents bulletins couvrent un large éventail: de grands groupes cibles d'une portée importante et des communautés plus restreintes, volontairement spécialisées. Le taux d'ouverture s'est situé entre environ 40 et 55%. Le taux de clics a varié entre 2 et 40%, mais était majoritairement autour de 10%, ce qui prouve qu'une proportion significative du lectorat s'intéresse de près au contenu.

### MÉDIAS SOCIAUX

Fin 2025, la communauté comptait 34 667 personnes abonnées sur Facebook et 42 266 sur Instagram. En complément des canaux existants, WhatsApp a été lancé en 2025. À la fin de l'année, la chaîne en français comptait 1184 abonnées et abonnés et celle en allemand 17 788. La campagne de sensibilisation #posetapeche, développée en collaboration avec le Club alpin suisse (CAS), s'est poursuivie en atteignant à nouveau une large audience. Les canaux de diffusion Meta ont enregistré 501 549 impressions et YouTube a généré 517 009 vues (2024: 370 094). L'impact de la campagne s'est également reflété dans la couverture médiatique: au total, 140 articles ont été recensés (2024: 80).

### RP ET COMMUNICATION

En avril, la saison de la randonnée a été lancée avec l'envoi d'un publipostage physique à 50 contacts médias sélectionnés. Parmi les autres mesures, il y a lieu de mentionner la publication de six communiqués de presse et l'envoi, tous les deux mois, du bulletin destiné aux médias à quelque 800 destinataires. En 2025, 78 questions des médias ont été traitées (+11,4%). La veille médiatique a permis de recenser 884 articles (-5,1%) mentionnant Suisse Rando ou son site.

## ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

La 19<sup>e</sup> édition de la Nuit suisse de la randonnée des 12 et 13 juillet, qui a réuni quelque 2700 personnes, a été celle du record absolu en termes de participation (+2,4%). La météo estivale a sans doute contribué à ce résultat. Avec 101 organisateurs, 103 randonnées nocturnes et 3800 personnes ayant participé au concours, les autres valeurs sont elles aussi réjouissantes.

À l'occasion de la septième Coop Rando Famille, 8600 personnes environ sont parties à pied sur des circuits adaptés aux familles dans dix destinations différentes, dans le but de retrouver le «cœur suisse disparu» qui avait été volé. Suisse Rando avait installé des stands sans personnel sur les sites de départ et d'arrivée de l'événement, qui disposaient de matériel d'information et de promotion. Quelque 2000 personnes ont participé au concours en ligne qui y était annoncé.

De nouveaux processus ont été définis dans le cadre de la stratégie événementielle afin de pouvoir exploiter au mieux, de manière interne, les coordonnées de clientes et clients potentiels (leads) recueillies lors des événements.

En automne, Suisse Rando a mené pour la troisième fois la campagne de promotion de sa marque afin d'accroître sa notoriété avec le slogan «Nous faisons tout pour les chemins». À titre de mesures d'accompagnement, de courtes vidéos présentaient des membres du personnel de l'association en donnant un aperçu des coulisses et un jeu virtuel était proposé. Le concours associé a intéressé 3687 personnes. Les canaux

publicitaires électroniques et les affiches physiques ont généré 7,15 millions d'impressions, auxquelles s'ajoutent environ 6 millions d'impressions liées aux réseaux sociaux et à la publicité programmatique.

Fin avril, la septième et pour l'instant dernière vidéo publiée de la série «Like to Hike» traitait des situations d'urgence et en particulier du comportement à adopter en cas d'accident ou d'orage. À la fin de l'année, elle avait totalisé 5663 vues sur YouTube et Facebook.



La campagne «Rando en montagne» du BPA, Bureau de prévention des accidents, a sensibilisé par des affiches et des publicités sur les réseaux sociaux à l'importance d'une planification soigneuse des randonnées en altitude. Suisse Rando a une nouvelle fois été partenaire spécialisée de cette campagne.



## MAGAZINE LA RANDONNÉE

Après la relance du magazine en 2024, l'accent a été mis en 2025 sur le marketing d'abonnement. Malgré un contexte de marché difficile, LA RANDONNÉE / DAS WANDERN a pu augmenter en 2025 son nombre d'abonnées et abonnés de 5,2%, dépassant ainsi largement la moyenne du secteur. Les publipostages adressés aux groupes cibles existants ont remporté un grand succès. Outre six numéros imprimés passionnants, le magazine en ligne (y compris le papier électronique) s'est lui aussi imposé.

### BROCHURES DE RANDONNÉE

Trois publipostages adressés aux donatrices et donateurs ont été accompagnés de la brochure RANDONNÉE, contenant dix propositions d'itinéraires. Les éditions tirées à 600 000 exemplaires environ ont été publiées au printemps, en automne et en hiver. La brochure d'automne était consacrée à des randonnées littéraires à effectuer durant cette saison. Les itinéraires menaient sur les lieux des œuvres évoquées. Au printemps, la brochure sur la randonnée dans le Mendrisiotto a été produite sur mandat de Mendrisiotto Turismo. Elle a été insérée à titre publicitaire dans la troisième édition de 2025 du magazine LA RANDONNÉE.



### BOUTIQUE EN LIGNE

La boutique propose un nouvel article, un coussin en toile de voile, qui est une version plus durable que le modèle précédent. Une pelle à main a également été ajoutée à la gamme. Les cartes nationales et les cartes de randonnée, le nécessaire de randonnée et les amusants losanges en acier font partie des articles les plus vendus.

## TIC

### MICROSOFT 365

Suisse Rando continue à utiliser Microsoft 365 pour la messagerie électronique, les applications Office, SharePoint et Microsoft Teams. Ces applications sont également mises à la disposition des ACTP. En 2025, deux autres associations ont adopté notre offre. L'outil d'IA Copilot de Microsoft est par ailleurs déjà testé par certaines personnes. Des évaluations sont en cours au sujet de la mise en place d'un entrepôt de données pour Suisse Rando.

### SYSTÈME DE GESTION DE CONTENU

Après 13 ans d'exploitation, le système de gestion de contenu (CMS 1.0) du site Internet a été remplacé par le nouveau CMS 2.0 Voltea. Les fonctions de l'ancien système ont été réparties en trois secteurs – le CMS 2.0 Voltea, le gestionnaire de membres Hitobito et la base de géodonnées sur la randonnée – afin de rendre l'environnement informatique plus pérenne et plus flexible. Grâce à cette modularisation, les ACTP ainsi que l'association faîtière peuvent accéder de manière plus ciblée aux fonctions qui les concernent, tandis que la maintenance, le développement et l'intégration dans d'autres systèmes sont simplifiés. En l'espace de six mois, toutes les ACTP ont pu migrer vers le nouveau système. Le remplacement du CMS 1.0 est ainsi achevé et les associations bénéficient d'une plateforme plus moderne et modulaire, qui peut être adaptée plus rapidement aux nouvelles exigences, améliore la convivialité et facilite la collaboration entre les associations. Des extensions futures, des interfaces avec d'autres systèmes et une optimisation continue sont déjà prévues.

### GESTION DES MEMBRES AVEC HITOBITO

En 2025, quatre nouvelles versions ont largement amélioré le logiciel: le formulaire d'inscription aux événements a été remanié, les coordonnées et les informations concernant les événements s'affichent plus clairement. Les factures et les rappels peuvent être gérés en plusieurs langues, avec un code QR de référence. Les exportations et les traitements groupés ont été optimisés, les performances améliorées et diverses erreurs corrigées.

### BASE DE GÉODONNÉES SUR LA RANDONNÉE

La base de géodonnées introduite en 2024 se révèle fiable et performante lorsqu'il s'agit d'enregistrer, de gérer et de consulter des informations sur la randonnée. Il convient de souligner la migration réussie du CMS, la gestion simultanée des fermetures de chemins et l'introduction de divers nouveaux types de points d'intérêt pour les ACTP et les partenaires. En outre, un projet a été lancé afin d'améliorer à l'avenir la recherche d'une randonnée appropriée sur le site Internet à l'aide de l'IA.

# COMPTES ANNUELS

## 2025

Les comptes annuels de 2025 bouclent avec un excédent de 115 943 francs et sont ainsi inférieurs au résultat de 2024, qui s'élevait à 145 031 francs, mais nettement au-dessus du résultat budgété de 30 000 francs. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte du résultat financier) de 37 747 francs est d'environ 48 967 francs supérieur à celui de l'exercice précédent (-11 220 fr.) et supérieur au montant budgété de 5000 francs. Compte tenu du résultat du Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, le résultat d'exploitation, de 277 647 francs (2024: -189 584 fr.) est nettement plus élevé (2024: +467 231 fr.).

Par rapport à 2024, les dons reçus se sont accrus de 0,2% pour se monter à 7 193 748 francs (2024: 7 178 552 fr.). Les revenus de la recherche de fonds en 2025, qui s'élèvent à 7,41 millions de francs, sont plus bas qu'en 2024 (7,64 millions de fr.).

Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont réduites, pour passer à 904 091 francs (2024: 962 531 fr.). Le produit des articles et des abonnements, de 1 418 906 francs, s'est accru de 102 559 francs (2024: 1 316 347 fr.). Il est réjouissant de constater que le produit des abonnements comme celui des annonces ont tous deux augmenté.

Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à 10 902 709 francs, est de 392 291 francs inférieur au montant budgété et de 245 379 francs plus bas que celui de 2024.

Les frais de personnel ont diminué par rapport à 2024 (-27 107 fr.) et sont en deçà de la valeur budgétée (-79 164 fr.).

Les charges d'exploitation, d'un montant total de 10 864 962 francs, sont de 425 038 francs inférieures au budget et de 294 346 francs plus faibles qu'en 2024. Cette réduction s'explique par des mesures d'économie introduites en cours d'exercice car un recul des recettes budgétées se dessinait en début d'année déjà.

Parmi les charges d'exploitation, 72% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 8% à l'administration et 20% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (voir commentaire 18 de l'annexe aux comptes).

Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faitière grâce aux dons. Le versement aux ACTP est ainsi de 3 468 525 francs (2024, selon le calcul: 3 001 294 fr.; répartition effective selon la décision de l'AG du 9 mai 2025: 3 190 878 fr.). La différence de 189 584 francs a été prélevée sur le capital libre de Suisse Rando. Le comité propose à l'assemblée générale de réduire le versement, résultant d'un calcul, de 268 525 francs, ce qui le porte à 3 200 000 francs, et d'attribuer la différence de 268 525 francs au capital libre.

Comme lors des exercices précédents, le résultat financier de 78 196 francs est versé au capital libre.

# BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2025 EN CHF	2024 EN CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>8'446'361</b>	<b>6'188'602</b>
Liquidités	1	7'894'648	5'651'282
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	324'188	322'136
Autres créances à court terme	3	87'013	83'579
Stocks de marchandises	4	51'001	58'701
Comptes de régularisation actifs	5	89'511	72'904
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>1'786'266</b>	<b>3'829'575</b>
Immobilisations corporelles	6	106'064	134'864
Immobilisations financières	7	1'680'202	3'694'711
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>10'232'627</b>	<b>10'018'177</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>DETTES À COURT TERME</b>		<b>1'003'328</b>	<b>904'821</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	8	456'853	391'902
Autres dettes à court terme	9	942	3'500
Comptes de régularisation passifs	10	545'533	509'419
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>9'229'299</b>	<b>9'113'356</b>
<b>Capital lié</b>		<b>4'648'520</b>	<b>4'421'189</b>
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	11	3'468'525	3'001'294
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	1'179'995	1'419'895
<b>Capital libre</b>		<b>4'580'779</b>	<b>4'692'167</b>
Capital libre au 1 <sup>er</sup> janvier		4'692'167	4'669'175
Attributions au capital libre provenant du résultat courant de l'exercice		78'196	156'251
Prélèvements / Attributions conformément à la décision de l'AG		-189'584	-133'259
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>10'232'627</b>	<b>10'018'177</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2025 EN CHF	BUDGET 2025 EN CHF	ÉTAT 2024 EN CHF
Dons reçus		7'193'748	7'150'000	7'178'552
Dons, capital lié aux projets de randonnée pédestre	12	218'840	200'000	457'703
<b>DONS REÇUS</b>		<b>7'412'588</b>	<b>7'350'000</b>	<b>7'636'255</b>
Cotisations des membres		124'185	150'000	122'185
Contributions des pouvoirs publics	13	812'304	850'000	857'194
Contribution de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport		14'000	15'000	14'000
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ</b>		<b>950'489</b>	<b>1'015'000</b>	<b>993'379</b>
Produit des prestations de services	14	142'701	150'000	151'716
Produit des articles et des abonnements	15	1'418'906	1'700'000	1'316'347
Produit commercial	16	73'934	80'000	87'860
Produit du sponsoring		904'091	1'000'000	962'531
<b>PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>		<b>2'539'632</b>	<b>2'930'000</b>	<b>2'518'454</b>
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES</b>	17			
<b>TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION</b>		<b>10'902'709</b>	<b>11'295'000</b>	<b>11'148'088</b>
Prestations et actions de dons		-1'057'384	-1'100'000	-1'076'232
Prestations générales	19	-251'539	-400'000	-338'329
Prestations pour le magazine LA RANDONNÉE		-899'057	-1'150'000	-1'034'094
Charges de projets pour les ACTP	11	-3'190'878	-3'200'000	-3'190'878
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	-458'740	-200'000	-279'339
<b>CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS</b>		<b>-5'857'598</b>	<b>-6'050'000</b>	<b>-5'918'872</b>
<b>CHARGES DE MATÉRIEL ET DE MARCHANDISES</b>	20	<b>-486'098</b>	<b>-500'000</b>	<b>-513'023</b>
<b>CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION</b>		<b>-883'953</b>	<b>-1'000'000</b>	<b>-992'830</b>
<b>TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES</b>		<b>-7'227'649</b>	<b>-7'550'000</b>	<b>-7'424'725</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	21	<b>-2'570'836</b>	<b>-2'650'000</b>	<b>-2'597'943</b>
Locaux		-126'088	-130'000	-117'730
Entretien et remplacement	22	-8'894	-5'000	-4'511
Assurances		-10'430	-5'000	-6'214
Cotisations versées et dons	23	-385'882	-250'000	-400'880
Charges d'administration		-251'710	-300'000	-260'717
Direction de l'association	24	-203'532	300'000	-262'709
Autres charges d'exploitation	25	-41'206	-50'000	-47'012
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-1'027'742</b>	<b>-1'040'000</b>	<b>-1'099'773</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	26	<b>-38'735</b>	<b>-50'000</b>	<b>-36'867</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	18	<b>-10'864'962</b>	<b>-11'290'000</b>	<b>-11'159'308</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>37'747</b>	<b>5'000</b>	<b>-11'220</b>
Produit financier		95'110	30'000	181'631
Charges financières		-16'914	-5'000	-25'380
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>78'196</b>	<b>25'000</b>	<b>156'251</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>115'943</b>	<b>30'000</b>	<b>145'031</b>
<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL</b>				
Attribution au capital lié / prélèvement sur ce capital, charges de projets pour les ACTP	27	-277'647		189'584
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	-218'840		-457'703
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	458'740		279'339
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-		-
<b>ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE</b>		<b>78'196</b>		<b>156'251</b>

# TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
<b>2025</b>					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'001'294	-	-	-	
Prélèvement sur le capital libre conformément à la décision de l'AG de 2025		189'584	-	189'584	
Attribution au capital lié, ACTP		277'647	-	277'647	
<b>CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'001'294</b>	<b>467'231</b>		<b>467'231</b>	<b>3'468'525</b>
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	1'419'895	-	-	-	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		218'840	-458'740	-239'900	
<b>CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>1'419'895</b>	<b>218'840</b>	<b>-458'740</b>	<b>-239'900</b>	<b>1'179'995</b>
<b>CAPITAL LIÉ</b>	<b>4'421'189</b>	<b>686'071</b>	<b>-458'740</b>	<b>227'331</b>	<b>4'648'520</b>
Montants provenant de l'autofinancement	4'692'167				
<b>CAPITAL LIBRE</b>	<b>4'692'167</b>	<b>78'196</b>	<b>-189'584</b>	<b>-111'388</b>	<b>4'580'779</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>9'113'356</b>	<b>764'267</b>	<b>-648'324</b>	<b>115'943</b>	<b>9'229'299</b>
<b>2024</b>					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'057'619	-	-	-	
Prélèvement sur le capital libre conformément à la décision de l'AG de 2024		133'259	-	133'259	
Prélèvement sur le capital lié, ACTP		-	-189'584	-189'584	
<b>CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'057'619</b>	<b>133'259</b>	<b>-189'584</b>	<b>-56'325</b>	<b>3'001'294</b>
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	1'241'531	-	-	-	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		457'703	-279'339	178'364	
<b>CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>1'241'531</b>	<b>457'703</b>	<b>-279'339</b>	<b>178'364</b>	<b>1'419'895</b>
<b>CAPITAL LIÉ</b>	<b>4'299'150</b>	<b>590'962</b>	<b>-468'923</b>	<b>122'039</b>	<b>4'421'189</b>
Montants provenant de l'autofinancement	4'669'175				
<b>CAPITAL LIBRE</b>	<b>4'669'175</b>	<b>156'251</b>	<b>-133'259</b>	<b>22'992</b>	<b>4'692'167</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>8'968'325</b>	<b>747'213</b>	<b>-602'182</b>	<b>145'031</b>	<b>9'113'356</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2025 EN CHF	2024 EN CHF
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>115'943</b>	<b>145'031</b>
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		38'735	36'867
+ Amortissement / - réévaluation d'immobilisations financières		-2'691	-82'131
+ Perte nette / - bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		-11'898	13'135
+ Diminution / - augmentation des créances		-5'486	79'511
+ Diminution / - augmentation des stocks		7'700	20'000
+ Diminution / - augmentation des comptes de régularisation d'actifs		-16'607	27'946
+ Augmentation / - diminution des dettes à court terme		62'393	11'092
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation des passifs		36'114	-39'674
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>28</b>	<b>224'203</b>	<b>211'777</b>
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>			
- Investissements en immobilisations corporelles		-9'935	-10'806
- Investissements en immobilisations financières		-	-564'845
+ Désinvestissements en immobilisations financières		2'029'098	47'847
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2'019'163</b>	<b>-527'804</b>
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>			
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS</b>		<b>2'243'366</b>	<b>-316'027</b>
<b>JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS</b>			
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		5'651'282	5'967'309
État des liquidités au 31 décembre		7'894'648	5'651'282
<b>- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS</b>		<b>2'243'366</b>	<b>-316'027</b>

## ANNEXE

### PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les experts-comptables comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les experts-comptables. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficience) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

### COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS

#### BILAN

**1** Liquidités: cinq comptes commerciaux en francs suisses auprès de PostFinance, deux comptes courants, un compte en euros et un dépôt à terme auprès de la banque Valiant ainsi que les espèces disponibles en francs et en euros. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année. La vente du Fonds Privilège en 2025 pour un montant de 2 millions de francs a fait augmenter d'autant les liquidités. De nouveaux investissements sont prévus en 2026.

**2** Créances résultant de livraisons et de prestations: tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, de collectivités publiques. Comptabilisation à la valeur nominale. Sont comprises des créances de 0 franc (2024: 9000 fr.) envers des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP, proches). Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité.

**3** Autres créances à court terme: concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des crédits de TVA ainsi que des crédits encore dus pour 2025.

**4** Stocks de marchandises: le stock de marchandises de la boutique en ligne a été évalué aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeurs nécessaires à l'exploitation.

**5** Comptes de régularisation actifs: il s'agit de charges payées à l'avance pour des abonnements, des licences de logiciels, des honoraires de rédactrices et de rédacteurs déjà versés pour les éditions du magazine de 2026 ainsi que des produits perçus pour 2026 durant l'exercice 2025.

**6** Immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier): elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.

**7** Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d'acquisition, après déduction d'une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANTS EN CHF)	31.12.2025	31.12.2024
<b>OBLIGATIONS D'EMPRUNT</b>		
Valeur d'acquisition	100'993	100'993
Correction de valeur	-27'239	-18'990
Valeur au bilan	73'754	82'003
<b>FONDS IMMOBILIER</b>		
Valeur au bilan	132'433	132'433
<b>ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS / PLACEMENTS ALTERNATIFS</b>		
Valeur d'acquisition	1'399'015	3'416'215
Correction de valeur	0	-10'940
Valeur au bilan	1'399'015	3'405'275
<b>PRÊTS</b>		
Valeur au bilan	75'000	75'000
<b>TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN</b>	<b>1'680'202</b>	<b>3'694'711</b>
<b>TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>2'431'605</b>	<b>4'337'468</b>

**8** Dettes résultant d'achats et de prestations de services: elles comprennent les dettes de 1500 francs (2024: 12 783 fr.) envers les ACTP et le Sommet suisse de la randonnée (proches).

**9** Autres dettes à court terme: elles comprennent les décomptes finaux pour 2025 des assurances sociales (Caisse de compensation du canton de Berne, La Mobilière, assurance accidents LAA, assurance accidents complémentaire, assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie). Le jour de la révision, ces factures avaient déjà été réglées.

**10** Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaboratrices et collaborateurs, la régularisation qui en résulte pour les cotisations d'assurances sociales ainsi que les recettes reçues en 2025, mais prévues pour 2026 et 2027.

**11** Capital lié, charges de projets pour les ACTP: la part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Cette année, il n'y a aucune attribution supplémentaire au capital lié aux projets de chemins de randonnée.

Le calcul est le suivant:

(MONTANTS EN CHF)	2025	2024
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>115'943</b>	<b>145'031</b>
<b>CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCUL ÉTABLI SUR LA BASE DE L'EXERCICE 2024 OU 2023)</b>	<b>3'190'878</b>	<b>3'190'878</b>
<b>DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>-218'840</b>	<b>-457'703</b>
<b>CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>458'740</b>	<b>279'339</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)</b>	<b>-78'196</b>	<b>-156'251</b>
<b>BASE DE CALCUL</b>	<b>3'468'525</b>	<b>3'001'294</b>
<b>AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE</b>	<b>3'468'525</b>	<b>3'001'294</b>
<b>DONT 0% VERSÉ AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'468'525</b>	<b>3'001'294</b>

Les charges de projets définies pour les ACTP s'affichent séparément dans le capital de l'organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l'année suivante et il est comptabilisé dans le compte d'exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

**12** Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre: l'affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation de dons importants et de legs à partir de 10 000 fr.), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Ce capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre figure séparément dans le capital de l'organisation. Les dons affectés à ce capital et les charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre figurent dans le produit d'exploitation ou dans les charges d'exploitation (voir aussi commentaire 11). Ce capital est déposé sur des comptes séparés auprès de la banque Valiant. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de 218 840 francs. Les dépenses consenties pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre, à savoir des prélèvements sur le capital lié, se sont élevées à 458 740 francs.

#### COMPTE D'EXPLOITATION

**13** Contributions des pouvoirs publics: la convention-cadre conclue avec l'Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention-cadre (contrat de subvention) conclue avec l'OFROU, fondée sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l'OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANTS EN CHF)	2025	2024
Prestations de base	579'976	579'996
Conventions de contributions	232'328	277'198
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU</b>	<b>812'304</b>	<b>857'194</b>

**14** Produit des prestations de services: il comprend les prestations de swisstopo, de l'Office fédéral du sport (OFSP) et d'organisations privées.

**15** Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du magazine LA RANDONNÉE (1 376 738 fr., 2024: 1 297 351 fr.), les projets et les informations sur la randonnée. Est incluse la rémunération de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d'excursions de swisstopo.

**16** Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (73 934 fr., 2024: 87 860 fr.). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

**17** Produit d'exploitation: aucun pour cet exercice.

**18** Charges selon la méthode du Zewo: le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d'exploitation sont présentées conformément à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

2025 (MONTANTS EN CHF)	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations / travaux de tiers	4'289'403	296'717	1'271'478
Charges de matériel et de marchandises	465'508	10'734	9'856
Charges pour le marketing et la communication	349'913	57'311	476'729
Charges de personnel	1'979'543	205'667	385'626
Autres charges d'exploitation	723'395	238'598	65'749
Amortissements	29'826	3'099	5'810
<b>TOTAL DES CHARGES 2025</b>	<b>7'837'588</b>	<b>812'126</b>	<b>2'215'248</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 2025</b>	<b>10'864'962</b>	-	-
<b>PART DES CHARGES D'EXPLOITATION 2025</b>	<b>72,1%</b>	<b>7,5%</b>	<b>20,4%</b>

2024 (MONTANTS EN CHF)	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations / travaux de tiers	4'338'682	314'804	1'265'387
Charges de matériel et de marchandises	479'535	17'203	16'285
Charges pour le marketing et la communication	413'155	84'768	494'908
Charges de personnel	1'948'457	207'835	441'650
Autres charges d'exploitation	728'018	297'603	74'151
Amortissements	27'651	2'949	6'267
<b>TOTAL DES CHARGES 2024</b>	<b>7'935'498</b>	<b>925'162</b>	<b>2'298'648</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 2024</b>	<b>11'159'308</b>	-	-
<b>PART DES CHARGES D'EXPLOITATION 2024</b>	<b>71,1%</b>	<b>8,3%</b>	<b>20,6%</b>

**19** Prestations générales: des positions importantes sont les honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), les indemnités versées à des commissions, les frais administratifs pour la boutique en ligne ainsi que pour le projet de numérisation.

**20** Charges de matériel et de marchandises: les positions importantes sont les coûts de production du magazine LA RANDONNÉE ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

**21** Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tout le personnel fixe et auxiliaire ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2025: 1910% (2024: 1885%). Le plan de prévoyance pour le personnel (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élèvent à 180 457 francs (2024: 171 689 fr.). Le dernier taux de couverture publié au 30 novembre 2025 se situait à 116,6%.

**22** Entretien et remplacement: entretien des bureaux, 8894 francs (2024: 4511 fr.).

**23** Cotisations versées et dons: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, NPO-Media, Association Bus alpin, Procap Suisse, Sommet suisse de la randonnée), ainsi que les soutiens aux ACTP (notamment coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion hitobito d'une part et de celui de comptabilité smartAccount d'autre part. Sont aussi inclus les frais pour différents ateliers et conseils).

**24** Direction de l'association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts, des conseils aux entreprises et des conseils juridiques, du soutien apporté aux ACTP ainsi que du développement de l'association. Conduite du comité (comité): le travail bénévole des membres de cet organe est estimé à un total 500 heures. Les heures en sus ont été rémunérées pour un montant de 56 000 francs (2024: 56 000 fr.). L'indemnité versée à la présidence s'est élevée à 14 000 francs (2024: 14 000 fr.).

**25** Autres charges d'exploitation: réduction de la déduction de l'impôt préalable et correction de la déduction de l'impôt préalable (35 626 fr., impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (5579 fr.).

**26** Amortissements: l'amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à 38 735 francs (2024: 36 867 fr.). Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

**27** Prélèvement sur le capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l'attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l'année suivante (paiement en juin 2026; voir aussi commentaire 11).

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**28** Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation: comprend 72 272 francs de recettes du produit des intérêts (2024: 99 316 fr.) et 8536 francs (2024: 12 115 fr.) de dépenses pour des émoluments bancaires et de dépôt.

# RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

## AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: une cotisation de membre de 10 000 francs et une contribution de sponsoring de 15 000 francs ont été versées en faveur du Sommet suisse de la randonnée. En outre, il existe toujours un prêt de 75 000 francs sans intérêt dont le délai de remboursement échoit au plus tard au 30 juin 2029.

Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANTS EN CHF)	2025	2024
Assistance pour les CMS et les TI	99'994	79'920
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine LA RANDONNÉE	291'690	325'065
Distribution gratuite des brochures de randonnée	3'011	5'310
Subventionnement de la formation de chef-fe de course / diverses prestations de soutien	83'660	169'336
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	19'446	19'446
Logiciel de l'association, hitobito (Puzzle ITC), et smartAccount	257'467	171'941
Assistance RP (CI/CD, événements, «Sur le bon chemin», etc.)	0	2'743
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	304'200	212'030
Charges de projets pour les ACTP**	3'190'878	3'190'878
<b>TOTAL DES PRESTATIONS</b>	<b>4'250'346</b>	<b>4'176'669</b>

\* Globalement, 2340 heures de travail (contre 1631 en 2024) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Les charges supplémentaires concernent principalement le soutien apporté lors de l'introduction du système de gestion du contenu 2.0 et de la solution MS365 ainsi que l'assistance au sujet du logiciel de gestion des membres. Elles sont calculées au tarif horaire de 130 francs.

\*\* Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2025 = 2024, 2024 = 2023).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de 126 338 francs (13 × 9718.30 fr.). Le bailleur a diminué le loyer à 9718.30 francs au 1<sup>er</sup> mai 2025.

## OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Suisse Rando (ci-après l'association) comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes, y compris un résumé des principales méthodes de comptabilité. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (présentés aux pages 11 à 20) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association au 31 décembre 2025 ainsi que de l'état de ses revenus et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## FONDEMENT DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites ci-après sous «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport financier (p. 10), à l'exception des comptes annuels et de notre rapport à cet égard.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

## RESPONSABILITÉS DU COMITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'activité, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR RELATIVE À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux règles des NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

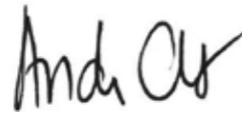
## RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

Gümligen, le 11 mars 2026  
T+R SA



Joel Meer-Rau  
Expert-comptable diplômé,  
expert-réviseur agréé



Andreas Oester  
Expert-comptable diplômé,  
expert-réviseur agréé

La commission de gestion (CdG) s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R SA, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué au terme de la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

**Le rapport de performance 2025 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:**

- Les dons d'un montant de 7 193 748 francs (2024: 7 178 552 fr.), un bon résultat financier ainsi qu'une grande discipline en matière de dépenses contribuent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- Les recettes des donatrices et des donateurs ont à nouveau légèrement augmenté dans un marché difficile. Les 218 840 francs constituant des dons dépassant 10 000 francs sont versés au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.
- Le résultat annuel s'élève à 115 943 francs (2024: 145 031 fr., budget 2025: 30 000 fr.).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à 4 580 779 francs (2024: 4 692 167 fr.).
- La part versée après calcul aux ACTP, qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, s'élève, conformément au règlement de participation de 2025, à 3 468 525 francs (2024: 3 001 294 fr.).

Lors de l'assemblée générale du 8 mai 2025, Fabienne Schnyder a été élue à titre de membre de la CdG.

Outre la révision des comptes proprement dite, la CdG a aussi examiné la modification du règlement de participation de Suisse Rando. Elle a participé à cet effet aux séances du groupe de travail sur ce règlement et s'est réunie en séance le 30 juillet 2025.

## EN RÉSUMÉ, LA CDG A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une entreprise de révision indépendante soumise à la surveillance de l'État. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La CdG remercie toutes les personnes qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagées en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

## PROPOSITION DE LA CDG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la CdG propose à l'assemblée générale de 2026 d'approuver les comptes annuels 2025 et d'accorder sa décharge au comité.

La CdG propose à l'assemblée générale de réduire le versement ordinaire aux ACTP de 268 525 francs et de verser un montant de 3 200 000 francs. L'excédent doit être attribué au capital propre de Suisse Rando.

Ainsi, en 2024 et en 2025, 3 190 878 francs ont été versés aux ACTP. À cet effet, 133 259 francs et 189 584 francs ont été prélevés sur le capital libre de Suisse Rando.

Le 11 mars 2026

## LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO

Othmar Cueni Laufen (BL)	Philippe Aubert Neuchâtel (NE)	Fabienne Schnyder Tägerschen (TG)
-----------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

# STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revêtement dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participant-e-s aux randonnées accompagnées	Nombre de collaborateurs-trice-s bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 657	524	6	2 611	44	898	107	4 401
AI	633	132	197	412	27	272	18*	1 650*
AR	790	315	9	1 130	74	1 584	35	3 870*
BE	9 768	2 752	2 454	14 301	74	1 377	173	18 936
BS/BL	1 000	399	4	2 447	65	1 697	45	5 500*
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 834	685	223	1 100	85	1 739	37	2 100*
GE	350	190	0	649	119	1 983	14	3 650
GL	1 098	164	503	135	1	12	10	652
GR	11 343	1 897	9 854	14 58	60	823	18	126
JU	1 141	306	5	1 222	58	884	62	3 514
LU	2 653	918	345	3 886	43	809	96	5 520
NE	1 094	404	44	1 764	43	478	61	4 694
NW	631	165	366	1 251	61	563	40	1 580
OW	1 011	266	605	909	61	853	185*	4 600*
SG	4 329	1 461	896	3 738	57	1 590	156	6 500*
SH	440	125	0	378	34	432	18	1 500
SO	1 367	447	20,5	800	25	656	62*	3 875
SZ	1 728	598	531	933	22	50	47	4 300
TG	1 059	382	2	1 558	25	1 570	102	2 000*
TI	4 902	875	3 765	1 275	38	408	0	N.P. <sup>1</sup>
UR	1 465	143	1 131	298	11	81	160	17 870
VD	3 629	1 508	518	2 500	81	1 702	149	6 000*
VS	8 842	1 471	3 128	17 22	77	976	40*	450*
ZG	553	278	12	1 111	24	503	26	5 479
ZH	2 978	1 124	18	5 717	56	2 478	239	7 095
TOTAL	66 650	17 589	24 786,5	53 305	1 265	24 418	1 900	115 862

\* Données partiellement estimatives \*\* Principauté de Liechtenstein <sup>1</sup>N.P. = non précisé

## DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

### COMITÉ

**PRÉSIDENT (2023-2027)**  
Simon Stadler, Altdorf (UR)

**VICE-PRÉSIDENTE (2023-2027)**  
Isabelle Chassot, Granges-Paccot (FR)

**FINANCES ET RECHERCHE  
DE FONDS (2024-2028)**  
Michele Passardi, Manno (TI)

**CHEMINS PÉDESTRES ET  
ASSOCIATIONS CANTONALES  
(2022-2026)**  
Damian Tomaschett, Rueun (GR)

**MARKETING (2025-2029)**  
Jürg Balsiger, Stans (NW)

**DISPOSENT D'UNE VOIX  
CONSULTATIVE**  
Office fédéral des routes (OFROU)  
Anita Schnyder

Directeur de Suisse Rando  
Michael Roschi

### COMMISSION TECHNIQUE

**PRÉSIDENT (2024-2027)**  
Andreas Lehmann, Lucerne (LU)

**MEMBRE (2023-2026)**  
Markus Marti, Ennenda (GL)

**MEMBRE (2022-2025)**  
Marc-André Sprunger,  
Reconvilier (BE)

**MEMBRE (2023-2026)**  
François Niggli, Onex (GE)

**MEMBRE (2025-2028)**  
Stefan Birchler, Oberneunforn (TG)

**DISPOSENT D'UNE VOIX  
CONSULTATIVE**  
Office fédéral des routes (OFROU)  
Anita Schnyder

Membre du comité  
Damian Tomaschett

Responsable du domaine Chemins  
pédestres  
Olivia Grimm

### COMMISSION DE GESTION

**PRÉSIDENT (2022-2026)**  
Othmar Cueni, Liestal (BL)

**MEMBRE (2024-2028)**  
Philippe Aubert, Neuchâtel (NE)

**MEMBRE (2025-2029)**  
Fabienne Schnyder, Tägerschen (TG)

**CONTRÔLEUR DES COMPTES  
INDÉPENDANT**  
expert-comptable  
Andreas Oester  
T+R AG, Gümligen (BE)

### DIRECTION

**DIRECTEUR**  
Michael Roschi

**ASSISTANCE À LA DIRECTION**  
Karin Melliger

### DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Olivia Grimm

**ASSISTANCE (JUSQU'AU 30 JUIN 2025)**  
Jonathan Amstutz

**RESPONSABLE DE PROJET  
(DEPUIS LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025)**  
Ephraim Camenzind

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Pietro Cattaneo

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Susanne Frauenfelder

**SOUTIEN AUX PROJETS**  
Gaby Häring

**RESPONSABLE DE PROJET  
(JUSQU'AU 30 JUIN 2025)**  
Simon Liechti

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Leandro Oetiker

**RESPONSABLE DE PROJET  
SOMMET SUISSE DE LA  
RANDONNÉE  
(DEPUIS LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2025)**  
Theresa Rügger

**RESPONSABLE DE PROJET  
(DEPUIS LE 1<sup>er</sup> MARS 2025)**  
Samuel Sigrist

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Andreas Wipf

### DOMAINE ÉDITION, INFORMATIONS SUR LA RANDONNÉE ET TI

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Thomas Gloor

**CARTOGRAPHIE**  
Michael Dubach

**COORDINATION DES TI**  
Tatjana Häuselmann

**RESPONSABLE SUPPLÉANTE DE  
LA RÉDACTION DU MAGAZINE  
LA RANDONNÉE**  
Angelika Imhof

**RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
DU MAGAZINE LA RANDONNÉE**  
Rémy Kappeler

### DOMAINE RECHERCHE DE FONDS ET ASSISTANCE

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Evelyne Zaugg

**COLLABORATEUR**  
Kim Bütikofer

**COLLABORATEUR**  
Lukas Frehner

**COLLABORATRICE**  
Yolanda Loosli

**COLLABORATRICE  
(JUSQU'AU 31 JUILLET 2025)**  
Nicole Stöckli

**COLLABORATEUR**  
Raphaël Truan

### DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Andrea Boillat

**RESPONSABLE DE LA COMMUNI-  
CATION INSTITUTIONNELLE**  
Patricia Cornali

**COMMUNICATION NUMÉRIQUE**  
Vera In-Albon

**GESTION DES MÉDIAS SOCIAUX**  
Manon Jakob

**SPONSORING ET PARTENARIATS**  
Anna Kocher

**ASSISTANCE AU MARKETING**  
Monika Leuenberger

## MEMBRES DE SUISSE RANDO 2025

### MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELLER.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | TicinoSentieri TICINSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

Peter Jossen, Brigue (VS)

### MEMBRES ASSOCIÉS

Bureau de prévention des accidents (BPA), Berne | Caisse suisse de voyage (Reka), Berne | Club alpin suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées Mécaniques Suisses (RMS), Berne | SuisseMobile, Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

### MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE

Amis de la Nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

**IMPRESSUM** ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION Bureau de Suisse Rando, Berne  
TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION LI-BE Grafikdesign, Thoune  
PHOTOS Suisse Rando  
Suisse Rando, Mombijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, suisse-rando.ch,  
compte pour les dons: IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



